

rapport final



**Année internationale
des bénévoles 2001
au Québec**







Année internationale des bénévoles 2001 au Québec

Message de la présidente..... 4

Présentation..... 5

1. **UNE *diversité* À CULTIVER, À RECONNAÎTRE ET À PROMOUVOIR**

1.1 Reconnaître et respecter la liberté des bénévoles
et l'autonomie des organisations bénévoles..... 8

1.2 Reconnaître et respecter la diversité
des gestes posés dans le mouvement bénévole..... 9

1.3 Développer et soutenir des mécanismes de
concertation aux niveaux national, régional et local..... 10

1.4 Développer et soutenir des mécanismes
de promotion de l'engagement bénévole..... 11

2. **LES *difficultés* D'ÊTRE BÉNÉVOLE : LES NOUVEAUX DÉFIS ORGANISATIONNELS**

2.1 Essoufflement des bénévoles..... 14

2.2 Difficultés d'accueil des nouveaux bénévoles..... 15

2.3 Difficultés relationnelles..... 16

2.4 Difficultés matérielles..... 17

3. **LES *besoins* BÉNÉVOLES**

3.1 Besoin d'appartenance..... 20

3.2 Besoin de formation..... 21

3.3 Besoin de relève..... 22

3.4 Besoin de reconnaissance..... 23

3.5 Besoin de socialisation..... 24

PERSPECTIVES *d'avenir*..... 25

message DE LA PRÉSIDENTE

Les bénévoles sont des gens d'action et sont présents dans toutes les sphères de l'activité humaine. Au Québec, plus de 1,1 million de citoyennes et citoyens, soit 19 % de la population, donnent de leur temps, de leur énergie et de leurs compétences au sein des organismes à but non lucratif.¹

Les bénévoles font partie intégrante de la société civile. Ces bénévoles sont le symbole de la santé démocratique du Québec. À travers leurs gestes au quotidien, les bénévoles font la différence et sont souvent les précurseurs de nouvelles solutions aux problèmes du Québec moderne.

L'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec s'est construite, au fil des mois, grâce aux expériences des citoyennes et citoyens bénévoles de différents secteurs d'activités et ce dans toutes les régions du Québec. Ils ont su témoigner, durant cette année, de leur vitalité, de leur créativité et du plaisir d'être bénévole.

Ce rapport est le fruit des réflexions de ces milliers de bénévoles. Il porte en lui-même le constat de leurs réalités et les pistes d'action à mettre en œuvre pour que chacune et chacun d'entre eux continuent d'être partie prenante de la construction sociale du Québec.

En espérant que les recommandations de ce rapport faciliteront leur quotidien et susciteront un intérêt pour les gestes bénévoles.

Merci à chacune et chacun des bénévoles.
Merci à tous ceux et celles qui les appuient et les soutiennent.

Bénévolement vôtre,



Suzanne Paré

Présidente du Comité
de l'Année internationale
des bénévoles 2001 au Québec



**«L'action bénévole
se définit par la
gratuité du geste
ainsi que par la
liberté de l'individu
qui s'engage
dans ce geste.**

**Parce qu'ils
aiment ça !»**



¹ Statistique Canada, résultats de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation, page 79

PRÉSENTATION

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2001 « Année internationale des bénévoles ». Le gouvernement québécois a confié à la Fédération des centres d'action bénévole du Québec le mandat de coordonner, avec la collaboration d'organisations appuyées par des bénévoles, les activités qui se sont déroulées au Québec. La mise sur pied du Comité de l'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec (AIBQ 2001), formé de 26 représentantes et représentants de différents secteurs d'activités, ainsi que la formation de 15 comités régionaux à travers l'ensemble des régions du Québec a permis, tout au long de l'année, de promouvoir les gestes des bénévoles.

L'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec a également permis de mettre en lumière des projets novateurs et des expériences gagnantes mis sur pied dans toutes les régions du Québec et dans tous les secteurs d'activité. Riches de leur connaissance de l'action bénévole et de leurs expertises, les bénévoles ont donc posé un regard éclairé sur les conditions pouvant les encourager dans la poursuite de leur engagement.

L'un des objectifs de l'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec était d'offrir l'opportunité aux bénévoles de s'exprimer sur leur engagement. C'est en ce sens qu'ont été créés les « Événements réflexion-théâtre » (20 colloques régionaux qui ont eu lieu en automne 2001 à travers tout le Québec). Les « Événements réflexion-théâtre » réunissaient à la fois une session de réflexion sur les enjeux de l'action bénévole et une pièce de théâtre. Des capsules théâtrales illustrant la diversité et la convergence de l'engagement bénévole, les difficultés relatives au bénévolat et les besoins des bénévoles suscitaient donc le débat entre les participants.

Les échanges et les débats qui ont eu lieu dans le cadre des « Événements réflexion-théâtre » ont été acheminés au Colloque national des bénévoles le 5 décembre 2001. Ce partage d'informations et ces discussions ont généré des propositions d'action pour l'avenir de l'action bénévole au Québec.

Le présent document relate donc les propos et les commentaires des participantes et participants des « Événements réflexion-théâtre » et du « Colloque national des bénévoles du 5 décembre 2001 » ainsi que l'analyse des membres du Comité de l'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec en mettant en évidence les constats et les défis jugés prioritaires.

Près de 4 000 participantes et participants, essentiellement des bénévoles, tous secteurs confondus, ont participé à ces événements. Il importe de considérer que la quasi-totalité d'entre eux œuvrent bénévolement au sein d'un organisme. Les propos consignés dans ce document concernent donc principalement le bénévolat organisé.

Les recommandations des participantes et des participants sont accompagnées de statistiques appuyant ces recommandations ainsi que des citations de bénévoles mentionnées lors de la tournée des Événements réflexion-théâtre.

QUELQUES DÉFINITIONS

MOUVEMENT BÉNÉVOLE :

Englobe les bénévoles, les administrateurs, les organisations et les gestionnaires de ressources bénévoles.

INSTANCES GOUVERNEMENTALES :

Englobe les différents paliers gouvernementaux aux niveaux provincial, régional et local.

GESTIONNAIRES :

Ensemble des salariés œuvrant auprès des bénévoles, majoritairement les directions générales.



«Le geste bénévole est dicté par la conscience du droit à la dignité et à l'égalité de chaque être humain. Il est aussi la manifestation consciente ou inconsciente de son opposition à l'injustice. Il s'ouvre sur le droit inné à l'équité et à la justice. C'est cette ouverture à l'autre, le désir d'aider, d'atténuer les souffrances, d'éradiquer la pauvreté, la maladie et la violence qui motive les bénévoles à agir. Le bénévolat n'est pas désincarné. Le bénévolat, c'est un ensemble de gestes concrets, posés intentionnellement et intuitivement par des individus qui se mettent au service d'autres individus.»

1 **UNE *diversité* À CULTIVER, À RECONNAÎTRE ET À PROMOUVOIR**

Le mouvement bénévole québécois est composé d'une multitude de réalités. L'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec a permis de mettre en lumière cette diversité liée aux types de bénévolat et aux différents secteurs d'engagement.

De plus, considérant que les bénévoles s'engagent en fonction de leurs valeurs, leurs intérêts, leurs aptitudes et leurs disponibilités, il y a autant de raisons d'engagement que de bénévoles.

De l'augmentation croissante des besoins dans la société naît la diversité des formes et des secteurs d'engagement.

Dans un souci de cultiver cette diversité, de la reconnaître et de la promouvoir, le Comité de l'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec, à la suite de la tournée des Événements réflexion-théâtre, recommande les quatre axes suivants :

- 1.1 Reconnaître et respecter la liberté des bénévoles et l'autonomie des organisations bénévoles;

- 1.2 Reconnaître et respecter la diversité des gestes posés dans le mouvement bénévole;

- 1.3 Développer et soutenir des mécanismes de concertation aux niveaux national, régional et local;

- 1.4 Développer et soutenir des mécanismes de promotion de l'engagement bénévole.

1.1

Reconnaître et respecter la liberté des bénévoles et l'autonomie des organisations bénévoles

1.1.1

CONSTATS

Les bénévoles ont mentionné de façon unanime l'importance de reconnaître et de respecter la liberté des citoyennes et citoyens dans leur choix de bénévolat. Certains déplorent le désengagement progressif de l'État alors que les besoins ne cessent d'augmenter. Les organismes bénévoles sont de plus en plus sollicités et sont tributaires de subventions liées à des mandats précis pour survivre. Ce contexte ne favorise donc pas l'autodétermination des citoyennes et citoyens engagés bénévolement.

1.1.2

RECOMMANDATIONS

1.1.2.1 RECOMMANDATIONS POUR LES GESTIONNAIRES

- Reconnaître la nature libre et gratuite du geste bénévole;
- Être à l'écoute des bénévoles dans l'acceptation de nouveaux mandats;
- S'assurer de la participation des bénévoles aux différentes activités liées au développement de la mission de l'organisation.

1.1.2.2 RECOMMANDATIONS POUR LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

- Considérer l'action bénévole comme étant une contribution essentielle qui demeure distincte des services publics sous la responsabilité de l'État;
- Reconnaître l'autonomie des organismes bénévoles dans la détermination de leur rôle, de leurs approches et de leurs méthodes d'intervention;
- Offrir les moyens financiers aux organismes qui ont le mandat de soutenir les bénévoles et leur organisation.

« L'action bénévole ne doit pas seulement répondre à des services, elle doit retrouver l'essence même de son fondement, un espace d'épanouissement collectif et personnel. »

« Il faut s'assurer de l'autonomie des citoyennes et des citoyens engagés bénévolement et de leur libre choix dans leurs actions. »

Statistiques sur les motivations du bénévole

Divers facteurs entrent en ligne de compte lorsque vient le moment de prendre la décision de consacrer du temps à des groupes bénévoles, allant des motifs personnels aux motifs humanitaires.

Voici les motivations énoncées lors de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation.



² Centre canadien de philanthropie, Le don et le bénévolat au Québec, résultats de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation, page 27

1.2

Reconnaître et respecter la diversité des gestes posés dans le mouvement bénévole

Dans une société où l'on a tendance à standardiser, à rationaliser et à fusionner; les échanges qui se sont tenus tout au long de l'Année ont permis de conclure que la force du mouvement bénévole se retrouve d'abord dans ses façons différentes de faire. Les bénévoles œuvrent dans une riche diversité. Plusieurs de ces secteurs sont représentés au sein du Comité de l'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec. Ces groupes de citoyennes et citoyens souhaitent faire les choses autrement, prendre leur devenir en main et améliorer la qualité de vie en société.

1.2.1 CONSTATS

Tel que mentionné lors de l'AIBQ par les bénévoles, leurs motivations correspondent d'abord à un désir de participer activement à l'amélioration de notre société, d'aider les autres et de transmettre ou d'acquérir des connaissances. Selon eux, l'action bénévole est à la base du devoir de toute citoyenne et de tout citoyen.

Il s'avère que l'action bénévole naît d'abord de convictions profondément altruistes. En effet, la plupart des participantes et participants affirment exercer leur bénévolat par amour, par don de soi ou encore pour servir la société dans laquelle ils vivent.

Ancré dans cette vision altruiste, le bénévolat se pratique aussi en raison de ses vertus formatrices. De nombreux participants et participantes disent en effet être engagés bénévolement pour s'enrichir personnellement, pour acquérir des connaissances et de l'expérience susceptibles d'être reconnues dans un curriculum vitae. Pour plusieurs, être bénévole permet également de rencontrer des gens et de rompre la solitude.

1.2.2 RECOMMANDATIONS

1.2.2.1 RECOMMANDATIONS POUR LES GESTIONNAIRES

- Offrir des champs d'activités bénévoles diversifiés;
- Impliquer les bénévoles dans le choix des activités;
- Reconnaître les motivations des bénévoles.

1.2.2.2 RECOMMANDATIONS POUR LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

- Donner aux communautés des moyens leur permettant de régler les problèmes qui leur semblent prioritaires, en appliquant les solutions qu'elles jugent les meilleures.

« ... que les services soient développés en fonction de l'amélioration de la qualité de vie et non de la rentabilité. »

« Comme bénévole, je me vois confier de plus en plus de tâches sans être en mesure de les refuser. »

« Je souhaite que l'on encourage le citoyen à participer à l'amélioration de la société, et ce, selon ses goûts et ses habiletés. »



1.3

Développer et soutenir des mécanismes de concertation aux niveaux national, régional et local

Le Comité de l'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec est formé de 26 représentantes et représentants de différents secteurs d'activités. Cette concertation multisectorielle a permis d'identifier la multiplicité des formes d'engagement bénévole et de créer, tout au long de l'année, des passerelles entre les initiatives locales, régionales, nationales et internationales.

Quinze comités de liaison régionaux ont également été mis à profit dans l'organisation des activités régionales au cours de l'AIBQ. Les résultats probants de la tournée des Événements réflexion-théâtre et les réalités communes des bénévoles des différents secteurs laissent croire à la pertinence de maintenir ce mécanisme de concertation suite à l'AIBQ. En outre, ces comités de liaison ont également été les canaux régionaux de diffusion des informations relatives à l'AIBQ.

1.3.1

CONSTATS

Chacun des secteurs du Comité de l'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec a contribué en apportant sa vision et ses points de vue dans la mise en place des activités de l'Année.

Les membres des différents comités de liaison ont également mentionné l'importance de maintenir cette concertation intersectorielle, tout en assurant un certain support financier des différentes instances gouvernementales afin de défrayer les frais inhérents à la participation à cette concertation. Cependant, il importe de prendre en considération les limites, les disponibilités et la liberté des organisations dans la mise en place de cette concertation.

1.3.2

RECOMMANDATIONS

1.3.2.1 RECOMMANDATIONS POUR LES GESTIONNAIRES

Au niveau national

- Développer une structure multisectorielle qui s'inspire du Comité de l'Année internationale des bénévoles afin de réaliser certaines activités communes;
- Organiser périodiquement un colloque national des bénévoles afin de permettre à tous les secteurs d'échanger sur les enjeux liés à l'action bénévole.

Au niveau régional

- Développer, dans chacune des régions, une structure multisectorielle qui s'inspire des comités de liaison afin de réaliser certaines activités communes.

Au niveau local

- Amener les différents acteurs du développement à travailler de concert au niveau d'une sous-région, d'une municipalité ou d'un quartier;
- Lutter contre l'individualisme en créant des lieux d'échanges où l'on pourra mettre en rapport les besoins et les solutions des différents secteurs d'engagement bénévole

1.3.2.2 RECOMMANDATIONS POUR LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

Au niveau national

- Soutenir une structure multisectorielle nationale afin de favoriser la réalisation d'activités communes à plusieurs secteurs de l'action bénévole;
- Soutenir l'organisation de colloques nationaux portant sur les différents enjeux liés à l'action bénévole.

Au niveau régional

- Soutenir les structures multisectorielles régionales afin de favoriser la réalisation d'activités communes à plusieurs secteurs de l'action bénévole.

Au niveau local

- Soutenir les lieux d'échange où l'on pourra mettre en rapport les besoins et les solutions des différents secteurs d'engagement bénévole.



1.4

Développer et soutenir des mécanismes de promotion de l'engagement bénévole



1.4.1

CONSTATS

Les bénévoles soulignent que l'ensemble du mouvement bénévole manque de visibilité. Il apparaît ainsi essentiel et prioritaire de sensibiliser la population à l'impact des gestes bénévoles ainsi qu'à la diversité de cette action.

Les membres du Comité de l'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec ont également échangé sur la possibilité de créer un outil de promotion supplémentaire qui prendrait la forme d'un portail de l'action bénévole.

1.4.2

RECOMMANDATIONS

1.4.2.1 RECOMMANDATIONS POUR LES GESTIONNAIRES

Général

- Promouvoir le bénévolat aux niveaux national, régional et local via les médias (revues, journaux, radio, télévision);
- Promouvoir le bénévolat aux niveaux national, régional et local via un portail de l'action bénévole;
- Accentuer la visibilité de la Journée internationale des bénévoles (le 5 décembre) et la semaine nationale de l'action bénévole sur les tribunes nationales, régionales et locales.

Au niveau national

- Développer une campagne de promotion pour démythifier l'engagement bénévole afin de hausser l'intérêt de la population pour le bénévolat, de favoriser la prise de conscience de l'importance de l'engagement bénévole et de ses bienfaits pour la communauté et enfin, de favoriser le recrutement de nouveaux bénévoles;
- Développer une campagne de sensibilisation au sein du réseau scolaire afin d'inciter les jeunes à faire du bénévolat, et les enseignantes et enseignants, à favoriser cette participation sociale.

Au niveau régional

- Développer des stratégies de communication afin de favoriser le développement et la promotion de l'action bénévole dans chaque région du Québec.

« Il faut donner plus de crédibilité à nos tables de concertation en finançant les coûts inhérents à cette mobilisation. »

« Comme bénévole, je pense qu'il faut absolument développer des stratégies de communication afin de sensibiliser davantage de gens et de leur donner le goût de s'investir bénévolement. »

1.4.2.2 RECOMMANDATIONS POUR LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

Au niveau national

- Soutenir financièrement les activités de la Journée internationale des bénévoles (le 5 décembre) et de la Semaine nationale de l'action bénévole sur les tribunes nationales, régionales et locales;
- Participer, en collaboration avec le mouvement bénévole, à l'élaboration d'une campagne de sensibilisation auprès des jeunes au sein du réseau scolaire.



2 ■ LES *difficultés* D'ÊTRE BÉNÉVOLE : LES NOUVEAUX *défis* ORGANISATIONNELS

Le mouvement bénévole québécois est en mouvance. Selon Statistique Canada, « cinq pour cent de tous les bénévoles québécois ont donné plus de 615 heures chacun annuellement; ce qui représente 35 % de l'ensemble des heures offertes ». ³

Lors de la tournée des Événements réflexion-théâtre, les bénévoles ont mentionné différents éléments qui avaient une incidence négative sur leur engagement bénévole, parmi lesquels :

2.1 L'essoufflement
des bénévoles

2.2 Difficulté d'intégration
de nouvelles ressources bénévoles

2.3 Difficultés
relationnelles

2.4 Difficultés
matérielles

2.1

Essoufflement des bénévoles

2.1.1

CONSTATS

Les bénévoles ont mentionné l'essoufflement des leurs et ont proposé des recommandations pour pallier cette difficulté. Ils mentionnent également que face à la multitude de besoins dans leur communauté et surtout devant l'urgence d'agir, de nombreux bénévoles se sentent incapables de dire non.

2.1.2

RECOMMANDATIONS

2.1.2.1 RECOMMANDATIONS POUR LES GESTIONNAIRES ET LES MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

En général

- Reconnaître et respecter la liberté d'action de chacun et chacune des bénévoles;
- Rendre accessible l'information quant aux droits et responsabilités de l'organisme et du bénévole;
- Identifier les capacités et les goûts des bénévoles et en tenir compte en leur proposant des fonctions et des responsabilités;
- Développer des politiques internes et adapter un code d'éthique afin d'éviter toutes formes d'abus;
- Évaluer l'impact des décisions sur la charge de travail des bénévoles dans l'acceptation de nouveaux mandats;
- Offrir des possibilités de bénévolat plus souples et des affectations bénévoles à court terme, pour les bénévoles qui le désirent;
- Accentuer l'encadrement et le soutien aux bénévoles :
 - En clarifiant les tâches des bénévoles;
 - En prévoyant des séances d'évaluation avec les bénévoles;
 - En développant des outils adaptés au bon exercice de leurs tâches et de leurs fonctions;
- Assurer une relève à ses bénévoles;
- Sensibiliser les bénévoles à leurs limites;
- Donner l'occasion aux bénévoles de réfléchir à leur engagement et de participer ainsi à l'évaluation de l'organisation.

2.1.2.2 RECOMMANDATIONS POUR LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

En général

- Considérer l'action bénévole comme une contribution essentielle qui demeure distincte des services publics sous la responsabilité de l'État;
- Assurer un financement de base adéquat pour la promotion, le recrutement, le support et la formation des bénévoles dans tous les secteurs d'activités.



« Il faut donner du financement aux organisations bénévoles afin de soutenir le travail des bénévoles. »

2.2

Difficultés d'accueil des nouveaux bénévoles

2.2.1 CONSTATS

En réponse à leur essoufflement, les bénévoles mentionnent l'importance pour les organismes de s'adapter aux particularités des nouveaux bénévoles tels que les jeunes, les nouveaux retraités, les nouveaux arrivants, ainsi que les personnes vivant avec un handicap.

2.2.2 RECOMMANDATIONS

2.2.2.1 RECOMMANDATIONS POUR LES GESTIONNAIRES

En général

- Développer des mécanismes d'accueil appropriés aux jeunes, aux nouveaux retraités, aux nouveaux arrivants, ainsi qu'aux personnes vivant avec un handicap, en cherchant à abolir les obstacles pratiques à leur participation bénévole.

2.2.2.2 RECOMMANDATIONS POUR LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

- Soutenir financièrement l'élaboration d'outils de gestion pour faciliter l'accueil des nouveaux bénévoles : jeunes bénévoles, nouveaux retraités, nouveaux arrivants et personnes vivant avec un handicap;



Statistique :

Selon Statistique Canada, il y a de moins en moins de bénévoles au Québec (une baisse de 3 % en 3 ans).⁴ Le nombre total d'heures a également diminué, passant de **196 974 000** en 1997 à **180 500 000** en 2000.⁵

Pour les bénévoles québécois de 15 ans et plus, voici les principaux obstacles à la participation bénévole :

³ Centre canadien de philanthropie, Le don et le bénévolat au Québec, résultats de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation

⁴ Statistique Canada, points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation, page 41

⁵ Statistique Canada, points saillants de l'Enquête nationale de 1997 (page 67) et de l'Enquête nationale de 2000 (page 79) sur le don, le bénévolat et la participation

⁶ Centre canadien de philanthropie, Le don et le bénévolat au Québec, résultats de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation, page 28

2.3

Difficultés relationnelles

2.3.1

CONSTATS

La majorité des bénévoles exercent leur engagement au sein d'organismes fonctionnant également avec du personnel rémunéré. Plusieurs ont souligné que les relations entre les bénévoles et les gestionnaires peuvent parfois s'avérer conflictuelles et difficiles.

Beaucoup déplorent un certain manque d'écoute en ce qui concerne leurs besoins et leurs opinions. En effet, certains déplorent que les bénévoles se voient parfois imposer une structure trop rigide, trop exigeante, loin de la définition du bénévolat.



2.3.2

RECOMMANDATIONS

2.3.2.1 RECOMMANDATIONS POUR LES GESTIONNAIRES

- Créer des lieux et des occasions d'échange entre les bénévoles et les gestionnaires dans l'organisation;
- Prévoir une formation pour améliorer les relations interpersonnelles entre les gestionnaires et les bénévoles.

« Il faut que les gestionnaires arrêtent de dire oui pour les bénévoles. »

« J'ai 15 ans et je trouve dommage qu'il n'y ait pas plus de jeunes au Colloque. Mes amis vont à l'école durant la semaine et ne pouvaient pas se déplacer un mercredi pour assister à ce Colloque. »



2.4

Difficultés matérielles

2.4.1

CONSTATS

Certains bénévoles ont mentionné ne pas toujours avoir à leur disposition les outils ou l'environnement nécessaires à la bonne exécution de leurs tâches et à l'accomplissement de leurs fonctions. Ils identifient quelques exemples : locaux inadéquats, matériel désuet ou inexistant.

2.4.2

RECOMMANDATIONS

2.4.2.1 RECOMMANDATIONS POUR LES GESTIONNAIRES

- Développer des partenariats afin de récupérer des locaux vacants (églises, écoles, presbytère, etc.);
- Développer des partenariats avec des entreprises privées afin d'avoir accès à du matériel de travail adéquat.

2.4.2.2 RECOMMANDATIONS POUR LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

Au niveau national

- Développer une politique en vue de soutenir les organismes bénévoles et les municipalités dans l'acquisition et la rénovation d'immeubles à des fins communautaires.

Au niveau local

- Favoriser la récupération de locaux pouvant être utilisés par les organismes bénévoles ;
- Soutenir les frais d'entretien des locaux mis à la disposition des organismes bénévoles.



« Il faut, comme bénévole, que je puisse avoir la liberté de dire non à ce qu'on me propose. Je ne veux plus subir de pressions et de manipulations de la part des gestionnaires afin que j'accepte, malgré moi, de faire une action bénévole. »

« Nous avons besoin, dans notre communauté, d'avoir accès à des locaux pour se rencontrer, échanger et agir. Ce n'est pas monétaire, mais c'est très important. »



3 ■ LES *besoins* DES BÉNÉVOLES

Lors de la tournée des Événements réflexion-théâtre, les bénévoles ont mentionné leurs principaux besoins. Ils veulent avoir un sentiment d'appartenance à leur organisation. Ils souhaitent que l'organisme prépare la relève. Ils ont besoin de formation et enfin, ils voudraient être reconnus et avoir l'occasion de partager leur expérience avec d'autres bénévoles de divers secteurs.

Les Événements réflexion-théâtre et le Colloque national du 5 décembre 2001 ont aussi démontré que l'ensemble des organismes bénévoles ont besoin d'outils concrets pour permettre d'évaluer l'action bénévole au Québec.

3.1 Besoin d'appartenance

3.2 Besoin de formation

3.3 Besoin de relève

3.4 Besoin de reconnaissance

3.5 Besoin de socialisation

3.1

Besoin d'appartenance

3.1.1

CONSTATS

Les bénévoles manifestent un grand besoin d'appartenance aux organismes ou associations dans lesquels ils évoluent. Cela est exprimé à la fois par la nécessité qu'ils ressentent d'être davantage consultés lors de prises de décisions dans leur organisation, et par la volonté d'échanger et de communiquer davantage avec leurs collaborateurs. Enfin, ils souhaitent avoir un droit de parole, être écoutés.

3.1.2

RECOMMANDATIONS

3.1.2.1 RECOMMANDATIONS POUR LES GESTIONNAIRES

Au niveau national

- Faire la promotion du logo de l'AIBQ comme symbole des bénévoles du Québec;
- Créer un périodique, une revue spécialisée traitant du bénévolat.

Au niveau local

- Développer des mécanismes souples de consultation des bénévoles, notamment sur les orientations de l'organisation.

3.1.2.2 RECOMMANDATIONS POUR LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

Au niveau national

- Faire la promotion du logo de l'AIBQ comme symbole des bénévoles du Québec;
- Soutenir financièrement la création d'un périodique, une revue spécialisée traitant du bénévolat.



« J'aime lorsque l'on se souvient de mon nom et lorsque je participe aux prises de décisions de mon organisation. »

3.2

Besoin de formation

3.2.1

CONSTATS

Les bénévoles soulignent les exigences de plus en plus importantes qu'entraîne leur participation. Ils réclament des outils adaptés au bon exercice de leurs tâches et de leurs fonctions. On parle alors de besoin de formation. Certaines formes de bénévolat nécessitent désormais d'avoir certaines compétences techniques et professionnelles. Il y va du bon fonctionnement de l'organisation, de l'association ou de l'organisme dans lequel ils évoluent.

Les gestionnaires estiment, quant à eux, qu'il leur revient d'offrir aux bénévoles la formation appropriée en tenant compte de la motivation et de la qualité des interventions des bénévoles.

Il revient également aux organismes d'offrir l'opportunité à leurs bénévoles de suivre diverses formations en fonction des tâches qu'ils doivent effectuer. Cependant, les bénévoles ne manquent pas de souligner que bien des organismes ne sont pas en mesure d'offrir la formation, faute de moyens financiers. Ils évoquent ainsi la responsabilité du gouvernement de fournir les moyens financiers aux organisations pour assurer le support et l'encadrement de l'action bénévole.

Il ne faut pas oublier que la formation est une occasion d'assurer le transfert des connaissances et de préparer la relève des bénévoles à l'intérieur de l'organisme.

3.2.2

RECOMMANDATIONS

3.2.2.1 RECOMMANDATIONS POUR LES GESTIONNAIRES

En général

- Développer et maintenir des programmes de formation pour les bénévoles et les gestionnaires de bénévoles;
- Recenser les programmes existants de formation des bénévoles et les diffuser à travers le Québec.
- Offrir l'opportunité aux bénévoles de suivre une formation en fonction des tâches qu'ils doivent effectuer.

3.2.2.3 RECOMMANDATIONS POUR LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

- Soutenir financièrement la régionalisation de ressources en formation (pour les bénévoles et les gestionnaires de bénévoles);
- Soutenir financièrement la création d'outils et de programmes de formation pour les gestionnaires et les bénévoles.



« La formation, c'est plus qu'un bonus, c'est une façon de reconnaître mes gestes et d'y accorder une importance. »

« En tant que gestionnaire de bénévoles, j'aimerais être davantage outillée afin d'offrir aux bénévoles un encadrement de qualité. »

3.3

Besoin de relève

3.3.1

CONSTATS

Les bénévoles qui sont présentement actifs sont pour la plupart engagés depuis longtemps. Dans le secteur de la santé et des services sociaux en particulier, on remarque le vieillissement des bénévoles.

Selon les bénévoles, la préparation d'une relève s'impose afin de prévenir l'essoufflement. Cette relève est recherchée parmi les jeunes mais également parmi tous les adultes qui ne sont pas bénévoles pour l'instant.

3.3.2

RECOMMANDATIONS

3.3.2.1 RECOMMANDATIONS POUR LES GESTIONNAIRES

En général

- Développer le concept de parrainage/marrainage de bénévoles débutants par des bénévoles plus expérimentés;
- Revaloriser l'engagement bénévole en sensibilisant les jeunes, les nouveaux retraités, les nouveaux arrivants ainsi que les personnes vivant avec un handicap;
- Organiser des campagnes d'information auprès de la population pour encourager les citoyennes et les citoyens à faire du bénévolat.

Au niveau régional

- Développer des ententes avec des médias régionaux afin de faire la promotion de la relève dans l'action bénévole.

Au niveau local

- Sensibiliser les jeunes à l'action bénévole dans leur milieu scolaire, en travaillant en collaboration avec les commissions scolaires.

Statistiques :

La proportion des jeunes de 15 à 24 ans qui ont fait du bénévolat a diminué, passant de 26 % en 1997 à 18 % en 2000 (moyenne canadienne de 29 %).⁷

Les résultats de l'Enquête nationale de 1997 suggèrent que les expériences de bénévolat en jeune âge se répercutent dans une certaine mesure sur leur propension à participer au bénévolat à l'âge adulte.⁸

⁷ Statistique Canada, points saillants de l'Enquête nationale de 1997 (page 67) et de l'Enquête nationale de 2000 (page 79) sur le don, le bénévolat et la participation

⁸ Statistique Canada, points saillants de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation (page 37)

3.4

Besoin de reconnaissance

3.4.1

CONSTATS

Les bénévoles soulignent l'importance de la reconnaissance pour la continuité de leur engagement bénévole. Cette reconnaissance devrait s'exprimer à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, ils évoquent leur besoin d'être remerciés, soutenus et encouragés en soulignant le résultat des actions accomplies.

Il serait important que les organisations puissent avoir les ressources financières afin de rembourser différentes dépenses liées au bénévolat : repas, transport, etc.

Il importe également de reconnaître l'expertise des bénévoles, leur façon de faire et leur apport dans l'amélioration de la qualité de vie de la société.

3.4.2

RECOMMANDATIONS

3.4.2.1 RECOMMANDATIONS POUR LES GESTIONNAIRES

En général

- Accentuer la promotion des activités honorifiques pour les bénévoles;
- Mettre en place des politiques de remboursement de frais assumés par les bénévoles;
- Développer des occasions de souligner l'implication des bénévoles dans l'organisme.

3.4.2.2 RECOMMANDATIONS POUR LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

En général

- Soutenir financièrement les organisations afin qu'elles mettent en place des activités honorifiques pour les bénévoles ainsi que des politiques de remboursement de frais assumés par les bénévoles;
- Favoriser et reconnaître la participation des milieux d'action bénévole dans les diverses instances où ils peuvent faire valoir leur expertise et leurs points de vue sur les orientations gouvernementales.

Au niveau national

- Continuer à reconnaître les gestes bénévoles par les différents prix honorifiques tels que : Hommage Bénévolat-Québec, Prix du bénévolat Dollard-Morin en loisir et sport, etc.



« Il faut recruter et impliquer les jeunes tout en leur donnant la parole, afin qu'ils puissent avoir des activités de bénévolat qui leur ressemblent. »

« Il faut reconnaître que la participation bénévole occasionne des frais. »

« Je veux que l'on reconnaisse que les gestes que j'ai posés ont fait la différence. »

3.5

Besoin de socialisation

3.5.1

CONSTATS

En dernier lieu, les bénévoles ont été nombreux à suggérer l'instauration d'occasions de rencontre et d'échange entre bénévoles ainsi qu'entre les gestionnaires et les bénévoles. Ces rencontres sont pour les bénévoles une occasion de ressourcement, en partageant leurs expériences et leurs connaissances.

3.5.2

RECOMMANDATIONS

3.5.2.1 RECOMMANDATIONS POUR LES GESTIONNAIRES

- Instaurer et maintenir des occasions de rencontre et d'échange entre les acteurs de l'action bénévole et plus particulièrement, entre les gestionnaires et les bénévoles.

3.5.2.2 RECOMMANDATIONS POUR LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

- Soutenir financièrement les organisations afin qu'elles puissent instaurer et maintenir des occasions de rencontre et d'échange entre les acteurs de l'action bénévole et plus particulièrement, entre les gestionnaires et les bénévoles.



« À notre table, nous venons de discuter de l'importance d'avoir, comme bénévoles, des journées de ressourcement afin d'échanger sur nos actions et surtout d'avoir du plaisir avec des gens qui partagent les mêmes préoccupations. »



PERSPECTIVES *d'avenir*

L'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec, dédiée aux milliers de citoyennes et citoyens engagés bénévolement, a été une occasion privilégiée de reconnaître l'expertise développée dans chacune des régions et dans chacun des secteurs d'activités.

Le mouvement bénévole est constitué de femmes et d'hommes de passion et de création qui se mobilisent de manière solidaire.

Cependant, l'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec n'est qu'un début...

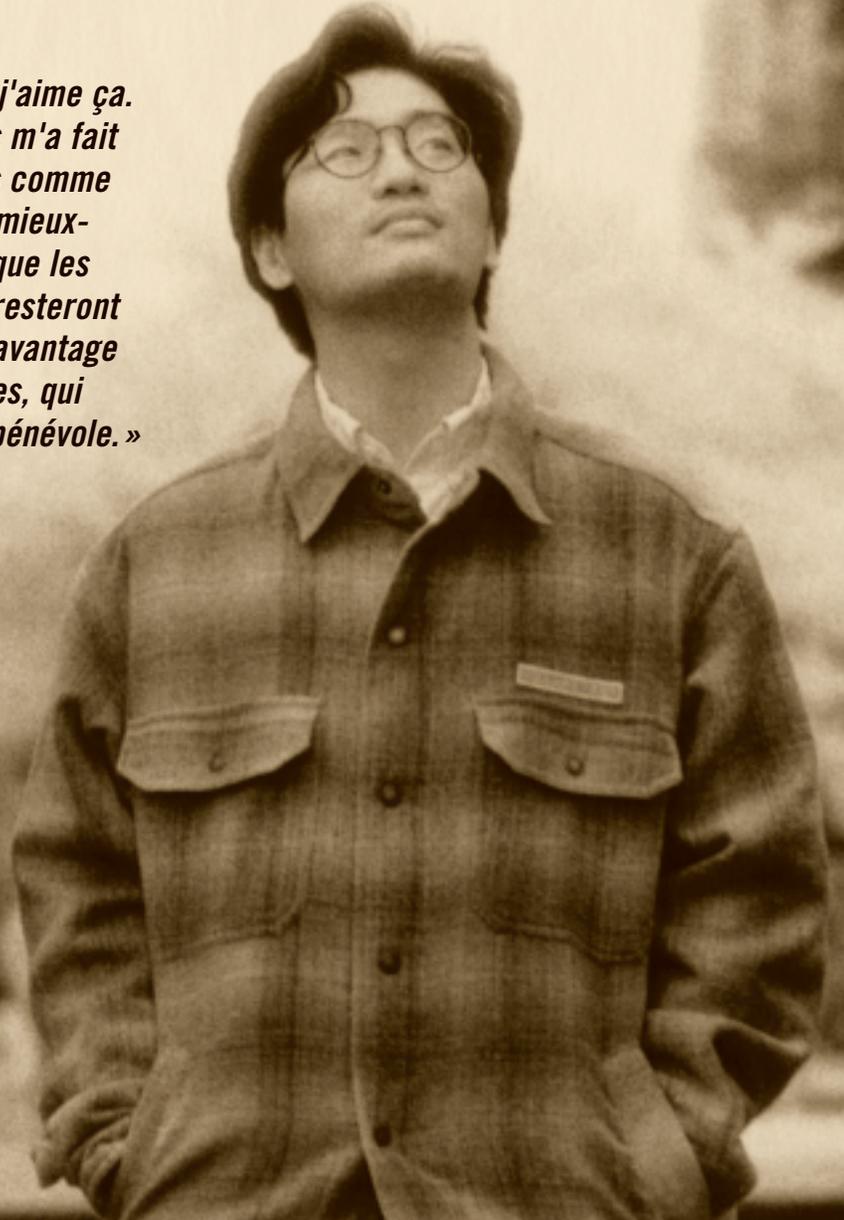
CONSIDÉRANT :

- Que les nombreux échanges à travers toutes les régions du Québec en 2001 ont permis de dégager des constats et des recommandations précisant le quotidien et la réalité de citoyennes et de citoyens engagés bénévolement;
- Que les bénévoles sont des acteurs importants de la société civile québécoise et qu'ils agissent dans tous les secteurs de l'activité humaine;
- Que les bénévoles sont plus que jamais au cœur de l'action puisque les gestes de ces derniers ont des répercussions sur l'ensemble de la société québécoise;
- Que l'action bénévole est une contribution essentielle qui doit demeurer distincte des services publics sous la responsabilité de l'État;

LE COMITÉ DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES 2001 AU QUÉBEC RECOMMANDE POUR LES PROCHAINES ANNÉES :

- Que les bénévoles continuent de se faire entendre et soient partie prenante des décisions et des orientations dans leurs actions bénévoles;
- Que le gouvernement québécois mette en application sa déclaration nationale sur l'action bénévole;
- Que le gouvernement québécois annonce ses engagements, ce qui favorisera l'implication de milliers de citoyennes et citoyens dans l'action bénévole;
- Que le gouvernement québécois assure une plus grande reconnaissance de l'action bénévole dans l'application de sa politique de reconnaissance de l'action communautaire et bénévole;
- Que dans le cadre d'un bénévolat structuré, les organismes d'action bénévole soient davantage financés par le gouvernement, afin qu'ils soient en mesure d'accueillir les bénévoles, de leur offrir le support, la formation et la reconnaissance nécessaires.

« Être bénévole, je le suis parce que j'aime ça. L'Année internationale des bénévoles m'a fait découvrir qu'il y en avait des milliers comme moi qui souhaitent s'investir pour le mieux-être de notre société. J'ose espérer que les discussions du 5 décembre 2001 ne resteront pas que des paroles et qu'il y aura davantage de gestes, dans les prochaines années, qui favoriseront la santé du mouvement bénévole. »



DES SUJETS À DISCUSSION...

L'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec a également permis de mettre sous les projecteurs la dynamique du « bénévolat obligatoire » et des crédits d'impôts pour les bénévoles.

Ces deux éléments ont soulevé de nombreuses questions auprès des participantes et participants. Conséquemment, le Comité de l'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec propose un travail de recherche plus poussé sur ces deux questions afin de présenter des recommandations justes et éclairées.

LE PORTAIL DE L'ACTION BÉNÉVOLE AU QUÉBEC :

Les Événements réflexions-théâtre et le colloque national du 5 décembre 2001 ont pu démontrer aussi que les organismes bénévoles et les bénévoles ont besoin d'outils concrets afin de permettre de faire évoluer l'action bénévole au Québec.

Le Portail se veut un outil qui offre une panoplie de services visant à favoriser la diversification et l'accroissement des connaissances sur le bénévolat et à encourager la participation citoyenne à des activités bénévoles. Il s'agit d'un carrefour qui réunit une multitude d'informations et de ressources concernant l'action bénévole.

Pour une visite virtuelle : www.actionbenevole.qc.ca

Comité de l'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec

- Assemblée des évêques du Québec
- Association des gestionnaires de ressources bénévoles du Québec, secteur santé et services sociaux
- Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec
- Association québécoise du loisir municipal
- Centraide Canada
- Centraide secteur public
- Centrale des syndicats du Québec
- Conférence religieuse canadienne, région du Québec
- Conseil des aînés
- Conseil québécois du loisir
- Croix-Rouge canadienne, Division du Québec
- Fédération des centres d'action bénévole du Québec
- Fédération des unions de familles
- Fédération étudiante universitaire du Québec
- Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
- Fondation Berthiaume-Du Tremblay
- Jeunesse du Monde
- L'R des centres de femmes du Québec
- Les Journées de la culture
- L'Hirondelle, service d'accueil et d'intégration des immigrants
- Oxfam Québec
- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
- Regroupement québécois du parrainage civique
- Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
- Sports-Québec
- Ville de Montréal

Région 01 Bas-Saint-Laurent

Centre d'action bénévole Cormoran
 Centre d'action bénévole de la Mitis
 Centre d'action bénévole de la région de Matane
 Centre d'action bénévole de la région de Rimouski
 Centre d'action bénévole de la Vallée de la Matapédia
 Centre d'action bénévole des Basques
 Centre d'action bénévole des Seigneuries
 Centre d'action bénévole Région Témis

Région 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean

Association d'éducation féminine d'éducation et d'action sociale régionale
 Centraide Saguenay Lac-Saint-Jean
 Centre d'action bénévole de Chicoutimi
 Centre d'action bénévole de Saint-Félicien
 Centre de bénévolat du Lac
 Centre de bénévolat « Soif de Vivre » de la Baie
 Conseil régional de l'Âge d'Or
 Corporation de développement communautaire du ROC
 Corporation de développement communautaire des deux rives
 Société canadienne de la Croix-Rouge, bureau territorial de Chicoutimi
 Fondation des maladies du Cœur
 Regroupement loisirs et sports du SLSJ.
 Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi
 Table régionale des organismes communautaires SLSJ

Régions 03 et 12 Québec et Chaudière-Appalaches

Association bénévole de Charlevoix
 Centraide Québec
 Centre d'action bénévole Beauce-Etchemins
 Centre d'action bénévole Concert'Action
 Centre d'action bénévole-SERS Lévis
 Centre d'entraide communautaire bénévole de Montmagny
 Conseil de la Culture des régions de Chaudière-Appalaches et Québec
 Croix-Rouge canadienne
 Diocèse de Québec
 Fédération de l'âge d'Or du Québec, région de Québec et Chaudière-Appalaches
 Les petits frères des pauvres
 Service Aide 23, centre d'action bénévole
 Unité régionale des loisirs et des sports de Chaudière-Appalaches
 Unité régionale des loisirs et des sports de Québec

Régions 04 et 17 Mauricie et Centre-du-Québec

Carrefour d'action communautaire du Haut-Saint-Maurice
 Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francs
 Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour
 Centre d'action bénévole de Grand-Mère
 Centre d'action bénévole de la région de Shawinigan
 Centre d'action bénévole de l'Érable
 Centre d'action bénévole Drummond
 Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre
 Centre d'action bénévole Laviolette
 Centre d'action bénévole Mékinac
 Centre d'action bénévole Saint-Narcisse
 Centre d'action bénévole du Rivage
 Centre de bénévolat du Bassin Maskinongé
 Centre de bénévolat La Pérade
 Centre d'entraide bénévole de Nicolet



Région 05 Estrie

Conseil de la culture de l'Estrie
Conseil régional de développement de l'Estrie
Conseil Sport et loisir de l'Estrie
Corporation de la semaine du bénévolat de Sherbrooke
Croix-Rouge canadienne, Division du Québec
Fédération de l'âge d'or du Québec de l'Estrie
Les 4 commissions scolaires de l'Estrie
Regroupement des centres d'action bénévole de l'Estrie
Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie

Région 06 Montréal

Association québécoise des centres communautaires pour aînés
Black Community Resource Centre/
Centre de ressources de la communauté noire
Centraide du Grand Montréal
Centre d'action bénévole Bordeaux-Cartierville
Centre d'action bénévole de Montréal/ Volunteer Bureau of Montreal
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord
Centre d'action bénévole Rivière-des-Prairies
Centre des organismes communautaires (COCO)
Centre d'intégration à la vie active
CIBL 101,5 FM
Community Council of Volunteerism
Équiterre
Centre d'action bénévole et communautaire Saint-Laurent
Le Y des femmes
Les petits frères des pauvres
Moisson Montréal
Mouvement jeunesse de Montréal-Nord
Quebec Drama Federation/ Fédération d'art dramatique du Québec
Hôpital Royal Victoria/ Royal Victoria Hospital
Service bénévole de l'Est de Montréal
Ville de Saint-Laurent
YMCA de Montréal

Région 07 Outaouais

Association des bénévoles de la Vallée-de-la-Lièvre
Centraide Outaouais
Centre d'action bénévole de Gatineau
Centre d'action bénévole Accès
Commission jeunesse de Hull
Conseil régional de la Culture Outaouais
Production musicale Artishow
Ville de Gatineau
Ville de Hull

Région 08 Abitibi-Témiscamingue

Association des commissions scolaires
d'Abitibi-Témiscamingue
Centre de bénévolat de la Vallée de l'Or
Communication-Québec
Concertation régionale des organismes communautaires d'Abitibi-Témiscamingue
Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue
Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
Jeunesse Canada Monde
Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue
Ville en santé de Rouyn-Noranda

Région 09 Côte-Nord

Communication-Québec
Conseil régional de la culture Côte-Nord
Conseil régional de développement Côte-Nord
Conseil régional de l'environnement Côte-Nord
Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord
Regroupement des centres d'action bénévole de la Côte-Nord
Table de concertation des organismes communautaires
et bénévoles de la Côte-Nord
Unité régionale loisir et sport Côte-Nord

Région 10 Nord-du-Québec

Conseil régional de développement du Nord-du-Québec

Région 11 Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine

Centraide Gaspésie - Les Îles
Centre d'action bénévole des Chics-Chocs
Centre d'action bénévole des Îles-de-la-Madeleine
Centre d'action bénévole Le Hauban de Gaspé
Centre d'action bénévole Saint-Alphonse-Nouvelle
Centre d'action bénévole Saint-Siméon Port-Daniel Pasbébiac
Commission scolaire des Chics-Chocs
Commission scolaire des Îles
Commission scolaire René-Lévesque
Communication Québec
Conseil de la culture de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
Conseil régional de l'environnement Gaspésie les Îles
Conseil régional de concertation et de développement Étang-du-Nord
Fédération des Caisses populaires Gaspésie les Îles
Régie régionale de la santé et des services sociaux
Regroupement des organismes communautaires
Gaspésie Îles-de-la-Madeleine
Service de pastorale diocésaine
Table des préfets de la Gaspésie et des Îles
Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Région 13 Laval

Bureau du vicaire et épiscopal
Carrefour d'intercultures de Laval
Centre de bénévolat de Laval
Commission consultative des arts
Commission sports Laval
Corporation de développement communautaire de Laval
Diapason-Jeunesse
FADOQ région de Laval
Regroupement des organismes de promotion
des personnes handicapées Laval
Table de concertation des ressources d'aide alimentaire de Laval
Unité régionale de loisir et sport de Laval
Ville de Laval - Service de la Culture,
des loisirs et de la vie communautaire

COMITÉS DE LIAISON (suite)

Région 14 Lanaudière

Centre communautaire et bénévole Matawinie
Centre d'action bénévole d'Autray
Centre de bénévolat Brandon
Centre hospitalier Le Gardeur
Centre Hospitalier Régional de Lanaudière
Communication-Québec
Conseil régional de la culture de Lanaudière
Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
Conseil régional du développement de Lanaudière
Corporation régionale des loisirs et sports Lanaudière
Direction de la santé publique RRSSSL
Évêché de Joliette
Hebdo Transcontinental
Secrétariat Loisirs et sports secteur Mauricie et Lanaudière
Service bénévole comté L'Assomption
Table des aînés et aînées de Lanaudière
Table des partenaires du développement social de Lanaudière
Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière

Région 15 Laurentides

Association Solidarité d'Argenteuil
Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger
Centre de bénévolat de Saint-Jérôme
Centre de bénévolat Solange-Beauchamps
L'entraide bénévole des Pays-d'en-Haut
Les Artisans de l'Aide du Comté des Deux-Montagnes

Région 16 Montérégie

CLSC La Pommeraie
Conseil montérégien de la culture
Conseil régional des loisirs
Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi
Croix-Rouge canadienne
Regroupement des centres d'action bénévole de la Montérégie
Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie
Regroupement pour personnes handicapées Richelieu-Yamaska
Table régionale des organismes communautaires de la Montérégie

MERCI

Membres des comités spéciaux de l'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec

Suzanne Paré, présidente du Comité de l'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec
Régis Audet, Comité de liaison Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine
Luc Bard, Association québécoise du loisir municipal
Robert Beauparlant, Comité de liaison Lanaudière
Joëlle Boulet, Conseil québécois du loisir
Christine Boutin, Comité de liaison Chaudière-Appalaches et de Québec
Patrick Brunelle, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
France Cormier, Fédération des centres d'action bénévole du Québec
Bernard Cyr, Association des gestionnaires de ressources bénévoles du Québec – secteur santé et services sociaux
Yvan Daigle, Centraide secteur public
Shirlaine Day, Assemblée des Centraide du Québec – Canada
Clèr Fraser, Comité de liaison Outaouais
Louise Gagné, Assemblée des évêques du Québec
Guy Lacroix, Ville de Montréal
Simon Langlois, Fédération des Unions de Famille
Manon Miousse, Conseil québécois du loisir
Marjorie Northrup, Fédération des centres d'action bénévole du Québec
Nicole Ouellet, Fondation Berthiaume-Du Tremblay
Lise Proteau, Comité de liaison Montérégie
Claude Raymond, bénévole Année internationale des bénévoles 2001 au Québec
Marc Turgeon, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
Pierre Vigeant, Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
Hélène Wavroch, Conseil des aînés

Théâtre Parminou

Stéphanie Blais
Julie Burroughs
Michel Cormier
Mélanie Desmarchais
Hélène Desperrier
Jean Lachance
Carl Lafontaine
Anne-Sylvie Gosselin

Centre de formation populaire

Lise Gervais

Équipe de la permanence de l'AIBQ

Pierre Riley
Steve Brunelle
Cathy Chabot
Hélène Lanthier
Aline Laurent
Stéphanie Légaré
Michel Lépine
France Moreau
Patricia Morin
Basma Osama
Dyane Paré
Chantal Quintin
Gilbert Rathé

Communication7

Jean Desautels
Marie-Ève Berlinger
Stéphanie Blanchet
Pamela Kell
Dominic Quévillon

Corrections

Mélanie Caillièrez

Graphisme

Kawabunga!

Citation de la page 6

Claude Raymond, bénévole





Comité de l'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec

- Assemblée des évêques du Québec
- Association des gestionnaires de ressources bénévoles du Québec, secteur santé et services sociaux
- Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec
- Association québécoise du loisir municipal
- Centraide Canada
- Centraide secteur public
- Centrale des syndicats du Québec
- Conférence religieuse canadienne, région du Québec
- Conseil des aînés
- Conseil québécois du loisir
- Croix-Rouge canadienne, Division du Québec
- Fédération des centres d'action bénévole du Québec
- Fédération des unions de familles
- Fédération étudiante universitaire du Québec
- Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
- Fondation Berthiaume-Du Tremblay
- Jeunesse du Monde
- L'R des centres de femmes du Québec
- Les Journées de la culture
- L'Hirondelle, service d'accueil et d'intégration des immigrants
- Oxfam Québec
- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
- Regroupement québécois du parrainage civique
- Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
- Sports-Québec
- Ville de Montréal

Sous la coordination de :